

Union sociale-nov 2016

Jeunes et non recours, le défi de la simplification

Au cœur d'un millefeuille complexe d'acteurs et à la croisée de tous les secteurs du social, les jeunes de 15 à 29 ans figurent parmi les publics touchés par le non recours aux droits. Lancé en janvier 2016, le projet Jeunes en TTTrans, porté par la Chaire de recherche sur la jeunesse de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes, vise à analyser la situation et à expérimenter des solutions concrètes pour limiter ce non recours aux droits des jeunes.

Dans le bureau du joli bâtiment en bois de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon (CCMVS), à une trentaine de minutes de Rennes, les dossiers s'empilent. Franck Rubaud, responsable du Service enfance jeunesse jongle entre ses missions. Mais dernièrement, un dossier l'occupe particulièrement. Celui du projet Jeunes en TTTrans, porté par une équipe de chercheurs de l'École des hautes études en santé publique (EHESP) de Rennes. « Avec la Morlaix communauté et deux quartiers « politique de la ville » de Lorient, nous sommes l'un des trois territoires bretons avec lesquels travaillent les chercheurs qui pilotent le projet », précise-t-il. Ces chercheurs, ce sont notamment Valérie Hamdi, Coordinatrice de la recherche action sur les activités de transfert, communication et formation et Etch Kalala-Mabuluki, ingénieur d'études à la Chaire de recherche sur la jeunesse, qui a travaillé sur le terrain avec Franck Rubaud. Derrière les intitulés à rallonge, les deux chercheurs de l'EHESP mettent pourtant les mains dans le concret. « Jeunes en TTTrans signifie jeunes en transversalité, transitions et transformations, explique Valérie Hamdi. L'idée est de co-construire avec les acteurs de terrain, les chercheurs et les jeunes des actions concrètes, en partant d'un diagnostic de terrain qui montre les besoins du territoire et des jeunes. » Tout un programme ! D'autant que la volonté des chercheurs est de traiter ces questions en transversalité : « Les jeunes sont touchés par des problématiques très variées, liées au logement, à la santé, à l'éducation, à la culture ou encore à la mobilité, rappellent les deux chercheurs. Il y a donc une multitude d'acteurs concernés, qui sont souvent cloisonnés par secteurs et qui travaillent à différentes échelles sur des politiques jeunesse menées par l'État, le département ou la ville. » Prévenir le non recours aux droits passe donc par une analyse de la situation et par la mise en place de solutions adaptées.

Une diversité de situations en fonction du terrain

À Bain-de-Bretagne, petite ville de 7000 habitants et cœur de la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon, Etch Kalala-Mabuluki a travaillé avec Franck Rubaud à réunir des éléments d'analyse pour déterminer des actions possibles. « Je suis arrivé dans le projet en février en tant que stagiaire du Master Jeunesse, politiques et prises en charge, pour mener le diagnostic de terrain et l'analyse », raconte le jeune homme. D'avril à juillet, le doctorant a mené des entretiens avec des professionnels et des élus, tout en faisant circuler deux questionnaires auprès de jeunes de 13 à 16 ans et de 16 à 29 ans. « Nous voulions identifier le profil des jeunes, connaître les professionnels, leurs liens et leurs partenariats, voir les usages de l'offre publique actuelle et repérer les

besoins non couverts et les jeunes non touchés par cette offre », indique-t-il. La mobilisation sur le terrain a été forte. « Depuis 2008, la Communauté de communes s'est lancée dans une politique Jeunesse avec la création de cinq espaces jeunesse et la mise en place d'une équipe d'animateurs mobiles sur le territoire des 16 communes, rappelle Franck Rubaud. Nous voulions redéfinir cette politique, donc le projet a tout de suite été suivi par les élus et les différents acteurs. » Sur ce territoire, où l'offre de services est plutôt orientée vers les moins de 18 ans et le loisir, les jeunes adultes de certaines communes peuvent se sentir isolés et ne pas connaître les services offerts sur le territoire. « C'est le cas de la Résidence habitat jeune, en place depuis six ans, qui commence seulement à arriver à un taux d'occupation quasi complet, souligne Franck Rubaud. Nous avons un travail à mener, notamment vers les jeunes de plus de 18 ans qui restent sur le territoire, sans partir faire leurs études ailleurs. »

Le passage à l'action, un grand chantier

Dès la fin septembre, après une phase d'analyse et de restitutions des données récoltées, Etch Kalala-Mabuluki a mené une série d'ateliers avec les acteurs concernés : « CAF, éducation nationale, association de musique, institut régional de prévention santé, Pôle Emploi... Tous ont travaillé ensemble afin d'élaborer le programme d'actions jeunesse à mettre en place pour les quatre prochaines années du projet, en partant des besoins identifiés durant le diagnostic. » Millefeuille d'acteurs à différents échelons territoriaux difficiles à identifier et à mettre en réseau, travail trop cloisonné par secteur, difficulté à impliquer les jeunes dans les décisions qui les concernent... « Tous ces constats ont mené à des idées d'actions très concrètes, décrit Franck Rubaud. Par exemple, une application facilitant l'accès à l'information sur les droits et les services sera créée avec un groupe de jeunes. Nous voulons travailler à une coordination partagée de la politique jeunesse en faisant coopérer les têtes de réseau des différents secteurs, via des formations menées avec l'EHESP. » La création de Maisons de services jeunesse, lieu réunissant les acteurs des différents secteurs et incitant à la rencontre entre jeunes, ainsi que d'une coopérative jeunes majeurs pour renforcer la capacité des jeunes à entreprendre, sont aussi au programme. Début de l'expérimentation concrète en janvier 2017 !

ENCADRÉS

Valérie Hamdi, Coordinatrice de la recherche action sur les activités de transfert, communication et formation

« François Hollande faisait de la jeunesse une priorité lors de son discours du Bourget en janvier 2012. Dans ce cadre, un appel à projet a été lancé par le Commissariat général à l'investissement, chargé de mettre en œuvre le Programme d'investissements d'avenir à destination de la jeunesse. Seize projets ont été retenus, dont Jeunes en TTTrans qui a obtenu une enveloppe de 3,5 M€ au total, à répartir sur les trois territoires du projet et sur cinq ans. Volonté politique nationale et moyens financiers octroyés aux acteurs de terrain se rencontrent, ce qui nous permet de faire bouger les choses. Notre projet s'inscrit dans une volonté de l'État de redéfinir les politiques publiques de la jeunesse et d'accompagner cette jeunesse différemment, en étant plus en lien avec leurs attentes et en

co-construisant avec eux les projets. Faire participer un public aux décisions qui vont le concerner n'est pas quelque chose d'ancré dans la façon de monter ces politiques. Face à l'échec scolaire, au décrochage scolaire et au chômage des jeunes, il y a ici une prise de conscience que les politiques sont déconnectées de la base et ne répondent pas aux besoins de terrain. »